

Bulletin municipal n°28 - Décembre 2022



Crédit N. Binet - L'église sous la neige le 12 décembre 2022



Comme une info

www.cormecluse.fr



La dernière semaine de juillet a été difficile pour Corme-Écluse.

Voici un extrait du courrier que j'ai adressé au préfet le 1^{er} août 2022 :

« Un groupe de la communauté des gens du voyage s'est installé en toute illégalité... Ils sont entrés par le portail, également par le parking de la salle des fêtes et par un champ privé jouxtant ce terrain municipal. Une heure après plus de 75 caravanes... 75 caravanes, branchées à la salle des fêtes, à la bouche d'incendie... 75 caravanes, sans autorisation.

En cette période de canicule (les interdictions, les ARRÊTÉS préfectoraux, des barbecues toute la semaine... Leurs caravanes, lavées à grandes eaux... Des eaux usées, rejetées dans la nature...

Ce dimanche je suis resté plusieurs heures sur le terrain. La salle des fêtes était louée.

J'ai fait signer un engagement de départ pour le dimanche d'après. Un engagement à payer les fluides, aussi. Ils souhaitaient que je rajoute mon accord quant à leur installation. Étant totalement contre, je ne l'ai pas fait. La gendarmerie était présente. J'ai refusé de signer un protocole d'accord et, après discussion avec mes adjoints nous avons voulu lancer une procédure d'expulsion. Puis, après de nouvelles

réflexions, après avoir consulté la préfecture, j'ai finalement signé ce protocole... Je souhaitais un départ dans les plus brefs délais. Devant témoins, j'ai accepté 800 euros en espèces qui ont été déposés sur notre régie municipale pour la consommation d'eau et d'électricité. La Cara a organisé le ramassage des ordures ménagères.

J'ai eu des plaintes tous les jours ... visites très insistantes à toutes les heures du jour et de la nuit, vols de légumes, menaces... Des terrains, bois, cultures, des vignes souillées par du papier toilette (et tout ce que ça implique) ...

Ils sont partis à la date prévue. J'étais présent avec le chef de service Cara, qui était chargé de nettoyer les terrains souillés et les quelques dépôts sauvages... »

Ces installations illégales sont un fléau pour notre société dans un état de droit. Il va bien falloir que l'État prenne ses responsabilités et trouve avec les élus locaux une solution satisfaisante pour tous.

Heureusement ce dernier dimanche de juillet vous avez répondu présent à notre invitation pour l'apéro concert. Nous avons passé une très bonne soirée tous ensemble.

À part ça...

La guerre, la crise covid (9^{ème} vague), le temps, la flambée des prix, des factures...

Mais tout va bien à Corme-Écluse : la rentrée s'est bien passée, les associations qui animent la commune sont très actives. Le forum des associations a été une réussite. Nous étions un petit groupe à finir ce bon moment au nouveau pub « les brasseurs d'air » à notre base ULM. Quelle chaleur ! Quelle ambiance ! Quelle bonne idée ! Un nouveau lieu de vie à Corme-Écluse pour renforcer ce lien social, partager et échanger.

Je remercie ici, l'amicale Cormillonne, (nos boulistes les mardis et jeudis

après-midi), le comité des fêtes, (les bals et thés dansants, l'année prochaine maintenant), la société de chasse et les équipages, (Saint Hubert avec repas le 10 décembre), le foyer rural, (beaucoup d'animations dont le marché de Noël dimanche 4 décembre, Danses É vous et les Drôles de filous pour leur investissement.

La rentrée à l'école s'est bien passée également, toujours beaucoup d'enfants... Notre règlement intérieur a été revu grâce à notre commission scolaire. La volonté renforcée de maintenir nos horaires d'ouverture, de 7h30 jusqu'à 19h, de garder nos tarifs de garderie et de cantine, restent notre rôle de service public. Je salue l'énorme travail de Bernadette, Céline, Colette et Josiane pour garder une cuisine traditionnelle et de qualité en respectant au mieux la loi EGALIM...

Merci à tous nos agents, notre conseil municipal et nos adjoints pour leur engagement sans faille.

Je tiens à remercier également la Société Agur pour sa collaboration durant toutes ces années.

Au nom de la municipalité, je voudrais exprimer ma reconnaissance pour leur présence sur le terrain et leur disponibilité auprès des administrés.

Beaucoup de monde et d'enfants présents à la cérémonie du 11 novembre dernier. Nous en prenons conscience : l'avenir reste la paix et la liberté. Ce devoir de mémoire est essentiel pour éviter les erreurs des guerres, les erreurs du passé. Pour construire notre avenir, cette réussite doit être collective.

La fibre est enfin installée sur plus de 99% de la commune ! Corme-Écluse entre dans une nouvelle dimension...

C'est déjà Noël, prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vive 2023...

Olivier Martin

le sommaire

Pages 3 à 6 : Vie municipale

Pages 7 à 11 : Vie du village

Pages 12 à 14 : Vie associative

Page 15 : Artisans et commerçants

Page 16 : Numéros utiles

Directeur et responsable de la publication :

Olivier Martin, maire de Corme-Écluse

Membres de la commission communication :

O. Martin, S. Caron Bonneau, C. Vilain, A. Viaud.

Rédaction : C. Aubin, C. Menant, B. Duc ; les agents.

O. Martin, A. Viaud, S. Caron Bonneau, C. Daubannay ; les élus.

Crédits photos : O. Martin, N. Binet, C. Aubin,

A. Viaud, C. Vilain, C. Menant,

les associations communales de Corme-Écluse

mairie de Corme-Écluse.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2022

Tiré à 610 exemplaires

IMPRIMERIE LAGARDE Saujon - 05 46 22 70 55

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

INFOS MAIRIE

La mairie est ouverte au public :

- lundi, mardi et jeudi de 14 h à 18 h
- mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

☎ 05 46 02 34 31

✉ mairie@cormeecluse.fr

🌐 www.cormeecluse.fr

POLICE PLURICOMMUNALE SAUJON VAL DE SEUDRE



© C. Menant.
Cindy Cotteau
dans les locaux
de la mairie.

La gardienne-brigadière Cindy Cotteau est joignable au **06 35 56 65 32** pour prendre rendez-vous. La municipalité a décidé de reconduire la Police Pluri-Communale pour trois ans.

AVIS À LA POPULATION

CATASTROPHES NATURELLES

La commune va engager une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse. Consécutivement aux conditions climatiques actuelles, des dégâts peuvent apparaître dans les maisons d'habitations : fissures dues au retrait des sols argileux.

Les administrés, victimes d'une catastrophe naturelle, doivent déclarer leur sinistre auprès de leur assureur dans les conditions prévues par leur contrat d'assurance et saisir leur mairie en adressant un courrier au maire (+ photos pour preuves) en précisant la nature et les dates de survenance.

LOTISSEMENT COMMUNAL

Envie de construire contactez-nous

Notre lotissement communal «**Les Sables**» possède 3 lots encore disponibles, **parcelles de 517m² à 674m²** au prix de 100€ TTC/m² hors frais de notaire. Les parcelles sont viabilisées, seul l'assainissement individuel est à prévoir. Le lotissement est situé dans une impasse qui lui confère calme et tranquillité.

Si vous êtes intéressés contactez-nous par mail c.menant@cormeecluse.fr en précisant toutes vos coordonnées.



VŒUX DU MAIRE VENDREDI 6 JANVIER 2023



L'ensemble du conseil municipal a le plaisir de vous convier à la présentation des vœux aux Cormillons le vendredi 6 janvier 2023 à partir de 18h30 à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié et de la galette de notre boulanger. Venez nombreux partager ce moment de convivialité.

ÉTAT CIVIL

Naissances 2022 :

- Chevalier Aria le 24 juin • Pasotti Pio le 10 juillet • Rossignol Charlie le 2 septembre • Lys Cassian le 8 septembre • Carli Lëyann le 4 octobre
- Boulle Zoey le 11 novembre.

Pacs :

- Carli Vincent et Coupouchetty Ramouchetty Monika le 13 septembre
- Précart Jean-Michel et Jacquot Aude le 22 septembre

Mariages :

- Filhon Mickaël et Mehennaoui Nelly le 2 juillet
- Jolly Alexandre et Dugué Sandra le 9 juillet
- Capello Fabrice et Malaterre Marie-Hélène le 22 juillet
- Jacques Mikaël et Boisnard Émilie le 27 août
- Picano Thierry et Sauzéon Sandrine le 19 novembre

Décès 2022 :

- Guillon Luce le 19 juillet
- Colet Jean-Claude le 16 août
- Gadiou Laura le 3 novembre

LES RÈGLES EN MATIÈRE D'URBANISME

La commune de Corme-Écluse est dotée d'un règlement d'urbanisme : un Plan Local d'Urbanisme depuis le 28 novembre 2013. Ce document traduit les règles locales, la politique municipale en matière d'aménagement, de développement et de protection de l'environnement.



Important :

avant d'entreprendre une construction, rénovation ou des travaux, il est nécessaire de vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme de la commune en consultant ce document élaboré et approuvé par le conseil municipal, et encadré par les services de l'État.

Les différentes zones du PLU :

Le PLU divise la commune en différentes zones :

- **Zones Urbaines (zone U)** sont les secteurs déjà urbanisés constructibles qui peuvent aussi accueillir de nouvelles constructions.
- **Zones à Urbaniser (Zone AU)** sont des zones destinées à être ouvertes à la construction.
- **Zones Agricoles (Zone A)** sont à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Elles sont constructibles uniquement pour des bâtiments agricoles. Toutefois, le secteur Ah de la zone A (zone d'hameaux ou d'habitats disséminés) peut déroger à cette règle.
- **Zones Naturelles et forestières (zone N)** sont des secteurs à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages. Ils ne sont pas constructibles.
- Le plan de zonage délimite aussi des secteurs particuliers comme les Espaces Boisés Classés (EBC), les Espaces Verts Protégés (EVP) ou des emplacements réservés.

Le règlement ainsi que les plans du PLU sont à votre disposition sur notre site internet :

www.cormeecluse.fr onglet Urbanisme

Quelques informations utiles :

- La commune doit solliciter l'avis des **Architectes des Bâtiments de France (ABF)** de La Rochelle pour toutes constructions ou travaux situés dans un rayon de 500m autour de notre église classée. Le projet ne doit pas entacher la visibilité de l'église et seul l'ABF est qualifié pour apprécier ces perspectives.
- Si votre projet est situé dans un secteur non desservi par les réseaux d'assainissement collectifs, vous devez obligatoirement mettre en place un dispositif d'**assainissement individuel**. Celui-ci devra être conforme à la réglementation en vigueur. Vous devez faire une demande au service du SPANC de la Cara et



remettre l'autorisation délivrée avec votre demande de permis de construire en mairie.

- Lors du dépôt de votre permis de construire pour une construction neuve, la **Réglementation Environnementale (RE 2020)** est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022, elle remplace la Réglementation Thermique (RT 2012).
- Depuis le 1^{er} mars 2017, les **projets de constructions dépassant les 150m² de Surface Plancher (SP)** devront faire appel à un cabinet d'architecte. Pour une extension, si la SP ajoutée à celle de l'existant dépasse 150m², vous devrez également passer par un architecte.
- Tous les travaux qui entraînent la disparition totale ou partielle d'un bâtiment sont soumis à une demande de **permis de démolir** sur notre commune.

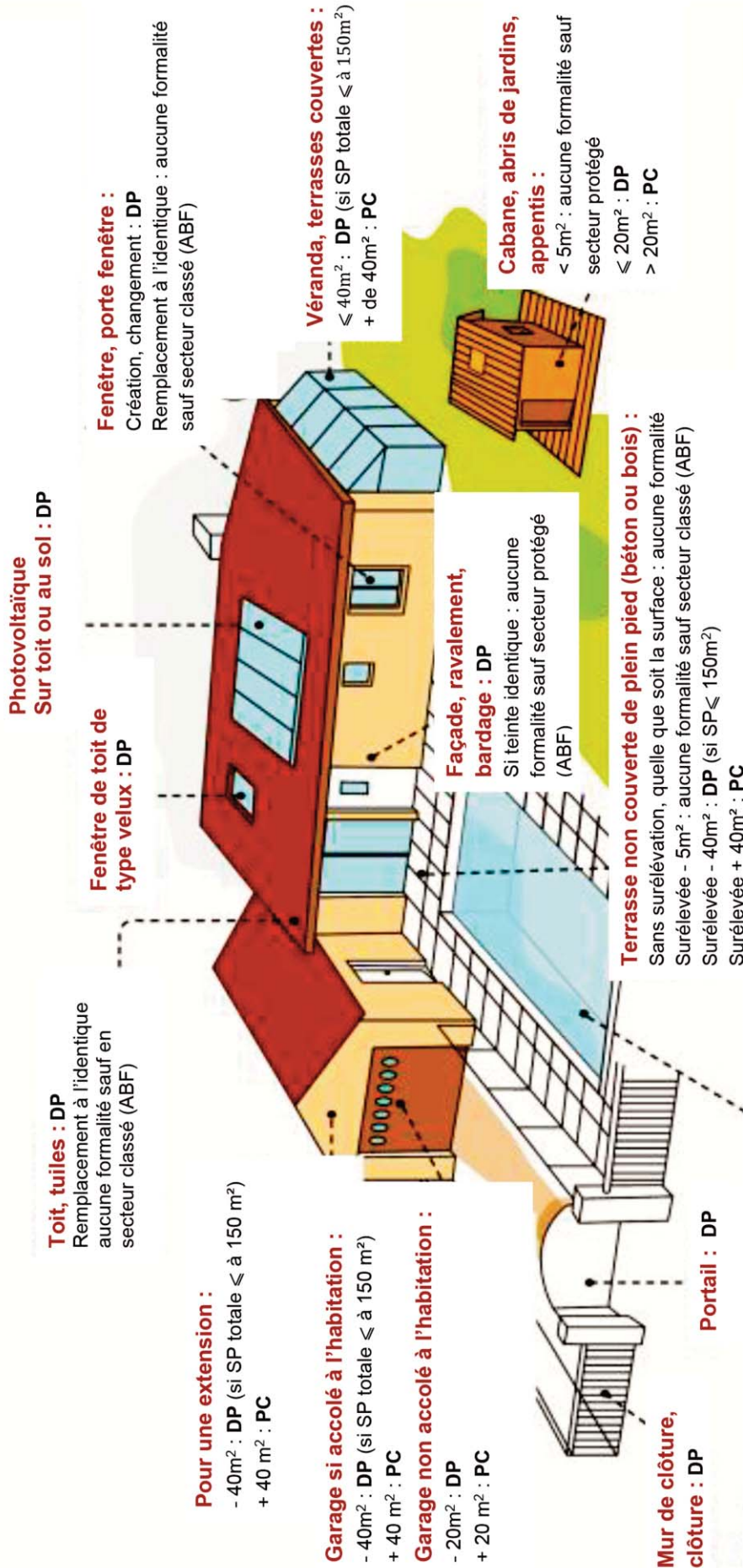
Besoin d'aide, de renseignements ?

- **S'adresser en mairie** : M. Vilain Christophe, adjoint en charge de l'urbanisme (sur rendez-vous)
Mme Menant Colette
Tél : 05 46 39 48 51 c.menant@cormeecluse.fr
Point de départ obligatoire pour le dépôt d'un dossier
- **Service Instructeur de la Cara** :
Tél : 05 46 39 64 30 ads@agglo-royan.fr
- **CAUE 17** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) : Mme Bellicaud Tél : 05 46 31 71 90

Services utiles :

- Pour l'**assainissement individuel** : SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
Tél : 05 46 39 64 04 spanc@agglo-royan.fr
- **Réseau d'eau potable**, à partir du 1^{er} janvier 2023 la Sepra (Société de l'eau Potable Royan Atlantique) va exploiter les réseaux d'eau du territoire de la Cara et remplace Agur. Tél : 05 46 08 02 06
Point d'accueil : 45 Ter rue Pierre de Campet à Saujon
- Pour les **formulaires de demande de travaux**, de permis ... vous les téléchargez directement sur le site : service-public.fr (plus de formulaire en mairie)

QUELLE DEMANDE POUR QUELS TRAVAUX



DP : Déclaration préalable

PC : Permis de construire

SP : Surface plancher

ABF : Architecte des Bâtiments de France

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 22H À 6H30

Les économies d'énergie sont en ce moment un souci pour toutes les communes. Compte-tenu de la hausse des tarifs, les élus tentent de trouver des solutions.

Au titre de son pouvoir de police générale, le maire est tenu d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, ce qui comprend notamment l'éclairage des voies et des places publiques. Une commune peut donc réduire l'amplitude horaire d'éclairage des voies ou de leurs abords. La décision d'extinction est une démarche communale qui doit s'accompagner de mesures de sécurité et d'informations.

Face à la flambée des prix de l'énergie, de plus en plus de communes ont recours à cette mesure qui allie économie d'énergie, réduction de la facture et protection des espèces nocturnes.

L'extinction totale de l'éclairage public pendant une partie de la nuit apparaît comme le levier le plus efficace en termes de ratio coût / économie générée. La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques.

La décision peut être justifiée par des considérations écologiques, telles que la réduction de gaz à effets de serre, la baisse de la consommation d'énergie et la lutte contre le changement climatique.

En outre la loi portant engagement national pour l'environnement « Grenelle 2 » précise les 3 raisons de prévenir, supprimer ou limiter les émissions de

lumière artificielle lorsque ces dernières :

- sont de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes,
- entraînent un gaspillage énergétique,
- empêchent l'observation du ciel nocturne.

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ainsi que la loi « transition énergétique » de 2015 sont venues compléter les exigences.

Par délibération du 11 octobre 2022, le conseil municipal a décidé que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 22h à 6h30.

Alors que les fêtes de Noël se rapprochent à grands pas, une ombre plane au-dessus des festivités de cette année : la crise énergétique.

À l'heure de la sobriété énergétique, à l'heure où le gouvernement martèle qu'il faudra réduire sa consommation en vue de l'hiver, Noël et les guirlandes lumineuses posent question.

Les élus jouent le jeu sans pour autant se passer de la magie des fêtes.

Ils ont choisi de réduire la voilure lors des fêtes de fin d'année en privilégiant les illuminations autour du centre bourg en regard des bienfaits apportés au moral et au maintien du lien social indispensable en cette période de sinistrose.

BESOINS D'AIDE INFORMATIQUE

Votre conseillère numérique du département vous accueille sur rendez-vous les lundi après-midi des semaines impaires à la mairie de Corme-Écluse pour :

- vous accompagner dans vos usages numériques quotidiens (découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique, de bureautique, de communication (réseaux sociaux, skype...), acheter en ligne)
- favoriser votre autonomie dans les démarches administratives en ligne (trouver un emploi, suivre la scolarité de son enfant...)
- vous sensibiliser aux enjeux du numérique et aux usages citoyens (apprendre à vérifier les sources, protection des données personnelles, de la cyber malveillance...)

Pour bénéficier de cet accompagnement individualisé et gratuit appelez au 06 74 08 20 70

OSEZ INTERNET !

LE NUMÉRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)

Naviguer sur Internet

Envoyer, recevoir, gérer ses courriels

Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone

Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques

Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique

Votre conseillère numérique du Département est là pour vous aider gratuitement !

Permanences à la mairie de Corme-Ecluse
Les lundis des semaines impaires
de 14h15 à 17h15
Accueil sur RDV au 06 74 08 20 70

+ D'INFOS
0809 540 017
(hors d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30

ou sur
charente-maritime.fr/internet-besoin-aide

la Charente Maritime LE DÉPARTEMENT

CONSEILLER NUMÉRIQUE FINANCES SERVICES

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022



© A. Viaud.

La commune remercie Monsieur Jean-Pierre Hervaud pour ces 14 ans de bons et loyaux services comme porte-drapeau des anciens combattants de Corme-Écluse. Elle lui est reconnaissante pour cet acte citoyen et pour son engagement durant tant d'années. Il a toujours répondu présent. La commune est heureuse de vous présenter son nouveau porte-drapeau, Monsieur Gilkes Georges, nouveau cormillon du village de Briagne. Depuis son arrivée, il s'est beaucoup investi dans la participation des manifestations de la commune et surtout dans l'association de l'amicale Cormillonne. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions. La cérémonie était accompagnée par Monsieur Paychere Albert à la trompette et Monsieur Oliver Franck au tambour, nos deux musiciens cormillons, un grand merci à eux.



© C. Aubin. Les enfants de l'école de Corme-Écluse représentant une esquisse du monument aux morts.

LE REPAS DES AÎNÉS FAIT SON RETOUR



Après deux années d'absence imposées par la pandémie de Covid 19, le repas des aînés qui fait aujourd'hui partie intégrante de la vie d'une commune a pu être à nouveau organisé. Cette année, afin d'éviter au maximum une annulation de dernière minute, le conseil municipal a décidé de programmer cet événement incontournable à la belle saison. Il a eu lieu le dimanche 25 septembre 2022 à 12h30 à salle des fêtes. Il faut savoir que lors de cette journée, les personnes âgées de plus de 67 ans résidents sur la commune sont mises à l'honneur. La municipalité donne ainsi à ses seniors l'occasion de partager des moments d'échanges et de convivialité, en se réunissant autour d'un bon repas, servi au son d'un orchestre complété par une animation de danse folklorique.

Les doyens de l'assemblée, M. Métayer et M^{me} Delage ont reçu des présents des mains de M. Martin, le maire, M. Chergui et M^{me} Viaud, conseillers municipaux. **On se retrouve l'année prochaine le 8 octobre 2023.**

L'ANCIENNE ÉPICERIE



« Vous n'allez pas me reconnaître ! Pourtant, c'est moi. Vêtue à la mode de l'époque. La jupe dépassant largement le tablier (le sarreau), y compris les charentaises. À la place de la porte, il y a une fenêtre. La porte c'était celle de l'épicerie. La « superette » de Corme-Écluse. Elle fût créée, sauf erreur en 1918. Elle était aussi un bureau de tabac, donc de régie (laisser-passer, déclarations de récolte). Épicerie, mais aussi tout le matériel de couture, y compris la dentelle, vendue au mètre, pour orner nos chemises et combinaisons. La morue salée côtoyait le moulin à poivre, qui s'éloignait à peine du moulin à café, à chaque extrémité d'un comptoir couvrant le mur du fond. Le tabac était hors de portée, accompagné - plus tard- du téléphone, la « cabine » se trouvant carrément dans la

cuisine... S'y trouvaient aussi le coin « beauté », de la « crème » (pas Nivea), des peignes, des barrettes, du shampoing. À côté de la très belle balance commerciale, « la motte de beurre », il n'y avait pas à l'époque ...de plaquette de beurre. L'été, la « motte » était au frais dans la cave. Tout ceci fût modifié en 1965 et disparu en ...1970. »

Claudette Toulat née Roux nous a fait découvrir du matériel restant de son épicerie. Elle nous a précisé que la petite balance servait à peser le tabac et les plombs pour faire les cartouches.

La plus grande était utilisée pour le beurre, les légumes, les fruits...



© C. Menant.
Claudette Toulat avec ses balances de l'épicerie

NOS LIEUX PRÉFÉRÉS

Saurez-vous attribuer à chaque conseiller municipal son ou ses lieux préférés à Corme-Écluse ?



A) Ma vue préférée est celle de l'église avec cette jolie statue qui date du Sentier des Arts. Cette magnifique œuvre d'art et cette non moins très belle église en arrière-plan donnent une vision de carte postale. C'est un régal pour mon regard à chaque fois que j'y passe.

D) Mon endroit préféré est le Petit Moulin, entre Beaunant et Le Logis sur le bord de la Seudre. C'est un ancien moulin au milieu des prairies dans un environnement ombragé, très agréable en période estivale.

G) Les bords de Seudre, notamment à Beaunant, avant la papeterie, là où la Seudre est la plus large : c'est très joli et paisible comme endroit.

J) Lieu emprunt de nostalgie et ressourçant : le barrage de Charloteau, ou « la cascade », comme j'aimais l'appeler, est mon lieu préféré à Corme-Écluse. Avant la construction du passage à canoës, nous étions nombreux à venir nous baigner dans cet écrin de verdure !

B) Parmi mes endroits préférés de Corme-Écluse, il y a la place de l'école, là où a été prise cette photo de groupe. J'aime cet endroit car c'est le cœur de notre commune. Il est plein de vie ; à certaines heures de la journée on peut y entendre les jeux des enfants dans la cour d'école. Les familles s'y rencontrent, discutent. J'aime aussi la couleur de ces pierres blondes, la vue sur l'église. Enfin, j'aime cet endroit car les travaux qui y ont été réalisés sont le fruit d'un travail collectif, pour le confort du plus grand nombre.

E) L'église et son cadre de verdure autour, qui nous permet de l'admirer. C'est le travail de nos ancêtres que l'on peut apprécier, auquel se rajoute la Rebelle, touche de modernité. Mon deuxième lieu c'est le long du canal, balade pour découvrir la nature, la faune, le calme, s'imprégner de ce qui nous entoure.

H) La place de l'église, et encore plus depuis que l'on a accueilli « La Rebelle et le vent ». Avec une préférence le soir, quand l'église est illuminée.

C) J'ai plusieurs endroits préférés à Corme-Écluse, liés à des moments heureux, d'insouciance, de liberté. Tout d'abord ma maison familiale au lieu-dit Chez Bureau : grande, avec beaucoup de cachettes, greniers, des dépendances, four à pain, grange... Toutes ces aventures à pied, à vélo, en mobylette dans les villages voisins : L'île, Beaunant ; des coins secrets de pêche, de fêtes et de baignades, le long du canal de la Seudre, à l'usine, au trou des bonnes sœurs, à la motte, à la taillée de Charloteau... Après la Seudre, les bois et les prés, avec leurs odeurs, quelques maisons de copains, copines, d'amis. Les deux salles des fêtes, l'ancienne et la nouvelle (qui a plus de 20 ans). Que des bons moments... et c'est toujours le cas. Et évidemment mon petit jardin secret, chez moi rue de la Perche, depuis bientôt 30 ans.

F) J'adore le petit hameau à L'île car c'est un coin très reposant. On est au plus proche de la nature et on peut profiter de la Seudre.

I) La salle des associations : je suis bien dans mon village grâce au foyer rural qui met de la vie dans Corme-Écluse.

Réponses : A/ 15 - Arnaud Chergui B/ 10 - Sophie Caron Bonneau C/ 9 - Olivier Martin D/ 3 - Dominique Gautier E/ 4 - Monique Coussot F/ 12 - Adeline Vlaud G/ 5 - Dominique Daubanay H/ 8 - Céline Taburet Daubanay I/ 2 - Béatrice Martin J/ 12 - Adeline Vlaud

K/ 6 - Michelle Guérin
L/ 10 - Sophie Caron Bonneau
M/ 10 - Sophie Caron Bonneau
N/ 10 - Sophie Caron Bonneau
O/ 10 - Sophie Caron Bonneau
P/ 10 - Sophie Caron Bonneau
Q/ 10 - Sophie Caron Bonneau
R/ 10 - Sophie Caron Bonneau
S/ 10 - Sophie Caron Bonneau
T/ 10 - Sophie Caron Bonneau
U/ 10 - Sophie Caron Bonneau
V/ 10 - Sophie Caron Bonneau
W/ 10 - Sophie Caron Bonneau
X/ 10 - Sophie Caron Bonneau
Y/ 10 - Sophie Caron Bonneau
Z/ 10 - Sophie Caron Bonneau

• Ils ont gardé le secret :
A/ 15 - Arnaud Chergui
B/ 10 - Sophie Caron Bonneau
C/ 9 - Olivier Martin
D/ 3 - Dominique Gautier
E/ 4 - Monique Coussot
F/ 12 - Adeline Vlaud
G/ 5 - Dominique Daubanay
H/ 8 - Céline Taburet Daubanay
I/ 2 - Béatrice Martin
J/ 12 - Adeline Vlaud
K/ 6 - Michelle Guérin
L/ 10 - Sophie Caron Bonneau
M/ 10 - Sophie Caron Bonneau
N/ 10 - Sophie Caron Bonneau
O/ 10 - Sophie Caron Bonneau
P/ 10 - Sophie Caron Bonneau
Q/ 10 - Sophie Caron Bonneau
R/ 10 - Sophie Caron Bonneau
S/ 10 - Sophie Caron Bonneau
T/ 10 - Sophie Caron Bonneau
U/ 10 - Sophie Caron Bonneau
V/ 10 - Sophie Caron Bonneau
W/ 10 - Sophie Caron Bonneau
X/ 10 - Sophie Caron Bonneau
Y/ 10 - Sophie Caron Bonneau
Z/ 10 - Sophie Caron Bonneau

Jeu concours

Et vous, quel est votre endroit préféré à Corme-Écluse ? Envoyez une photo de votre lieu préféré, accompagnée d'un petit texte à mairie@cormeecluse.fr avant le 1^{er} mai 2023. La photo qui remportera le plus grand nombre de votes parmi le conseil municipal fera la couverture du prochain bulletin municipal.

TOUS EN CUISINE AVEC BERNADETTE !

Pour ce nouveau bulletin municipal Bernadette, en charge de la restauration scolaire à l'école primaire de Corme-Écluse, vous propose de découvrir une nouvelle recette...

RÔTI DE PORC AUX OIGNONS ROUGES ET RAISINS SECS

INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES :

1 rôti de porc de 1.5 kg
4 oignons rouges
1 cuillère à soupe de moutarde
Thym
50 g de beurre
80 g de raisins secs
Eau
Sel et poivre.

PRÉPARATION :

1. Préchauffez le four à 210°C.
2. Mettez les raisins dans un bol et les recouvrir d'eau, les laisser tremper un moment.
3. Épluchez, émincez les oignons rouge et les mettre dans le plat.
4. Badigeonnez le rôti de moutarde sur tous ses côtés, salez, poivrez et ajoutez le thym.
5. Posez le rôti sur les oignons, répartissez les raisins autour et l'eau, mettre quelques noix de beurre.
6. Faire cuire 15 minutes 210°C puis baissez la température à 180°C et laissez cuire encore 45 minutes



ASTUCE

Vous pouvez remplacer le porc par du veau cela sera plus moelleux et l'eau par un bon vin par exemple du Pommeau et ensuite la sauce vous la mixez et vous rajoutez un peu de crème que vous servirez à part avec une bonne purée maison ou pâtes.
Bon appétit !

ÉCOLE EFFECTIFS, COÛTS CANTINE ET GARDERIE

Pour cette année scolaire 2022-2023, l'école de Corme-Écluse accueille 53 enfants : 25 élèves de CE2 avec M^{me} Broussard et 28 élèves en CM1 et CM2 avec M. Goizin. Les élèves de maternelle, CP et CE1 sont quant à eux accueillis sur la commune de Grézac.

Durant l'été, quelques travaux de remise en état de l'école ont été réalisés et la commune a investi dans un ordinateur portable pour le directeur et sa classe des CM.

La rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 1^{er} septembre, avec un protocole sanitaire allégé, qui a permis aux enfants et aux adultes de ne plus porter le masque et de reprendre les différentes activités de façon normale, ce qui inclut les sorties pédagogiques.



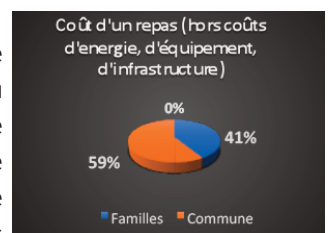
Programme des réjouissances pour ce premier trimestre

- en octobre, découverte de l'abbaye de Font-douce (découverte du site, du Moyen-Âge, atelier de taille de pierre...)
- en novembre, spectacle sur les contes au Créa de Saint Georges de Didonne
- en décembre, spectacle musical et théâtral toujours au Créa. Offert aux enfants par la commune.



Pour faciliter la vie des administrés notamment celle des parents qui travaillent, les communes mettent généralement en place, quand elles le peuvent, des services annexes attachés à l'école : la cantine et la garderie.

Concernant la **cantine**, c'est Bernadette qui œuvre quotidiennement pour préparer une cinquantaine de repas variés, répondant aux normes nutritionnelles et sanitaires, avec une cuisine faite sur place. Elle est secondée, pour le service et la surveillance lors de la pause méridienne par Josiane. Le prix du repas a été fixé, pour cette année scolaire, à 2.50 €. S'il est en légère augmentation par rapport à l'année passée, il est loin de compenser les coûts réels d'un repas. Par exemple, pour le mois de septembre, le coût de revient d'un repas (hors coûts d'énergie, d'équipement, d'infrastructure) s'élève à 6.07 €.



La **garderie**, quant à elle, est ouverte de 7h30 à 8h50 le matin et de 16h30 à 19h le soir. De nombreux enfants y sont accueillis, avec en plus à gérer les navettes entre les deux écoles du RPI Grézac/Corme-Écluse, selon l'âge des enfants et leur commune de résidence. La capacité d'accueil des enfants n'étant pas extensible (par rapport aux locaux, au personnel...), une priorité a notamment été donnée aux enfants résidants ou étant scolarisés à Corme-Écluse. Après délibération du conseil municipal, le tarif a été fixé pour cette année scolaire à 1.55€/heure.

BIBLIOTHÈQUE DE CORME-ÉCLUSE

La bourse aux livres

Samedi 18 février de 9h30 à 12h30



La bibliothèque de Corme-Écluse organise une bourse aux livres pour tous publics. Nous vous proposons des romans, des polars, des BD, des albums et des documentaires à petits prix :



- 0,50 € les livres jeunesse et les livres poches adultes
- 1€ les livres reliés
- 2€ les beaux livres (documentaires)

La bourse aux livres permet de valoriser tous les dons de livres que nous recevons et le désherbage effectué dans nos rayons permet de faire de la place pour les nouveaux ouvrages. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui nous offrent leurs livres.

Les livres sont faits pour être lus et transmis. Venez leur offrir une seconde vie.

Nous sommes heureuses de vous présenter notre nouvelle bénévoles qui a rejoint notre équipe féminine en septembre.



Sandrine est arrivée dans notre commune depuis 3 ans, elle nous vient d'Annecy (Haute Savoie). Elle venait souvent en vacances avec ses enfants à la mer et a choisi de s'y installer définitivement pour retrouver le charme de nos côtes.

Elle travaille chez elle où elle fait de la réflexologie plantaire. Elle a souhaité nous rejoindre pour rencontrer les habitants de Corme-Écluse et s'investir en participant activement à la vie du village. Dynamique et active, elle aime lire des romans qui dégagent une certaine philosophie permettant une réflexion sur la vie, avec une pointe d'humour c'est encore mieux. Ceci la caractérise bien.

Conseil lecture de Sandrine

Il est grand temps de rallumer les étoiles de Virginie Grimaldi.



La bibliothèque de Corme-Écluse travaille en partenariat avec la médiathèque départementale de Saintes qui propose une offre culturelle en ligne gratuitement.

Clics en bib ce sont des milliers de contenus : revues, presse quotidienne, musique, dessins animés, jeux, tutos, cours et livres audio en ligne. Accessibles à tous de n'importe où et sur tous les supports (PC, Smartphone et tablettes). Seule condition, il faut être inscrit dans notre bibliothèque ou une autre partenaire de la MD17.

Pour découvrir Clics en Bib suivez le guide sur le site de la médiathèque départementale :

md17.charente-maritime.fr puis cliquer sur accès à Clics en bib



Horaires d'ouverture

La bibliothèque située au 5, rue des Écoles, accueille petits et grands :
le jeudi de 15 h à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h

Fermeture de Noël du jeudi 22 décembre 2022 au 1^{er} janvier 2023

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

ZOOM SUR LES INFOS JEUNESSE

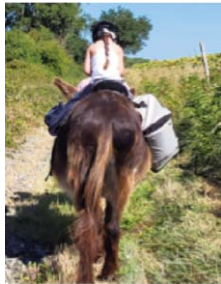
Pôle enfance de Saujon :

Cet été, les enfants de 3 à 12 ans ont découvert les différentes activités de la ferme, les joies des balades à dos d'âne lors de leur stage à « La ferme de la cressonnière » de Corme-Écluse.

Un stage bien chargé en émotion où chacun a pu laisser libre cours à sa curiosité pour apprendre et comprendre la vie à la ferme.

Au programme :

- Atelier pour reconnaître les différentes familles d'animaux, les observer, découvrir et participer à leur alimentation et à l'entretien de leurs habitats.
- Pansage des poneys et des ânes avant de se balader sur leur dos autour de la ferme.
- Atelier de découverte sensorielle de la ferme, une autre approche avec des boîtes à toucher, caresser les lapins, les chèvres, s'amuser à identifier les cris des animaux et reconnaître les différentes empreinte ou tout simplement sentir les odeurs de la ferme.



Ces journées récréatives à la ferme, alliant découverte des animaux et du travail d'éleveur, permettent également de sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement.



La ferme pédagogique créée par Stéphane et Mélanie au Fief du Clône à Corme-Écluse a vocation à mettre en valeur la vie à la campagne. Ce lieu fourmille d'astuces pour valoriser les trésors qui les entourent. Stéphane et Mélanie ont su mettre en lumière tout ce qui fait la richesse de nos fermes, de nos campagnes. À découvrir

Pour les contacter :

05 46 05 14 22

Courriel : pole.enfance@mairie-saujon.fr

La mission Locale est à vos côtés, quel que soit votre projet



Toujours aux côtés des jeunes de 16-25 ans pour trouver ensemble la solution qui vous convient et construire votre avenir.

Pour vous aider dans vos recherches, vos démarches ; en ce début d'année :

- **Atelier Trouve Ton Taf**, mardi 10 janvier 2023 de 10h à 12h puis tous les 15 jours (Présentation des offres d'emploi, préparation aux entretiens)
- **Atelier MINUT'COOK**, une fois par mois (Achat des aliments au marché en fonction d'un budget et préparation d'un repas partagé)
- **Atelier DO IT YOURSELF**, une fois par mois (fabrication de produits maison)
- **Découverte des formations et métiers du bâtiment** avec le Greta de Royan le mardi 24 janvier 2023
- **Forum de l'emploi saisonnier** sur le mois de mars

Accueil personnalisé avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi (sauf mercredi matin) 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30.
69 rue Paul Doumer à Royan. Tél. : 05 46 06 96 16

Mail : contact@ml-ara.fr - Site internet : www.ml-pays-royannais.com
Permanence au CCAS de Saujon le lundi et jeudi après-midi.

Local jeunes de Saint-Sulpice-de-Royan

Charlotte et Yohann, les animateurs du Local Jeune, vous préparent un programme diversifié pour l'année prochaine.

Quelques indices :

- un séjour multi-activités pour cet été
- un projet Graff au niveau du local jeunes de Saint Sulpice de Royan
- un projet autour de la BD
- des actions de sensibilisation à la prévention.



Les jeunes vont faire appel à leur imagination et à leur créativité, sans oublier les activités sportives pour se défouler. En espérant que rien ne vienne bousculer cette programmation alléchante !

Pour les rejoindre :

06 26 22 24 64 / 06 09 96 86 17

Courriel : y.mercier@mairie-saujon.fr

Facebook : [pointaccueiljeune.saujon](https://www.facebook.com/pointaccueiljeune.saujon).

RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Afin de valoriser la richesse de son tissu associatif et de permettre au plus grand nombre d'associations de se faire connaître, ce forum propose de venir rencontrer les associations de la commune et de découvrir la multitude de leurs activités.

Organisé dans le cadre de la politique d'aide à la vie associative souhaitée par la municipalité.

Le forum des associations a rencontré un vif succès auprès du public. Une soirée riche en découvertes, rencontres et échanges.

Un grand merci à toutes les associations à cet évènement de rentrée.

Son accès est gratuit et ouvert à tous.

**Rendez-vous l'année prochaine
le vendredi 8 septembre 2023**

DRÔLES DE FILOUS



Bureau : Présidente : Mélody
Trésorière : Mélanie
Secrétaire : Maëva
Vice-Secrétaire : Morgane

Elles animent des manifestations destinées aux enfants (*loto, boum, chasse aux œufs, kermesse...*)

06 78 44 01 04

<https://www.facebook.com/LesDrolesdeFilous>
lesdrolesdefilous@gmail.com

LE PETIT TROP CORMILLON



Emilie Lenfant, monitrice diplômée BPJEPS, vous accompagne avec convivialité, écoute et bienveillance, dans le respect de l'animal et du cavalier.

Elle vous accueille pour faire découvrir et initier vos enfants à l'équitation de loisir.

27, rue de Chantegrenouille
17600 CORME-ÉCLUSE
contact@lepetittrop.com
06 77 46 95 61

COMITÉ DES FÊTES



Les activités sont concentrées sur l'organisation de thés dansants.

Renseignements :

Herouin Jacquy, le président
05 46 02 97 85 / 06 81 34 33 76

LE FOYER RURAL



Les activités sont la gymnastique pour seniors, les ateliers couture-tricot, temps libre, peinture à l'huile et également la chorale.

Renseignements :

Guérin Michèle, la présidente
05 46 02 30 40

ANCIENS COMBATTANTS



Messieurs Dubois Gilles, Auge André et Goulevant Francis.

LA BIBLIOTHÈQUE



Madame Menant Colette, responsable de la bibliothèque et Madame Ruchaud Marie-José, bénévole.

Renseignements :

05 46 39 48 51
c.menant@cormeecluse.fr

AMICALE CORMILLONNE



Les rencontres se déroulent le jeudi après-midi à partir de 14h au terrain des sports autour d'un cochonnet.

Renseignements :
Neau Gérard, le président
05 46 02 35 53

DANSE & VOUS



Cours dispensés (éveil, Lyrical jazz, comédie musicale, zumba...) à la salle des fêtes le mercredi après-midi.

Renseignements :
Papin Stéphanie, la présidente
Stéphanie au 06 09 79 32 87
Alison au 06 64 68 71 67
dancesetvous17@gmail.com

Prévision des manifestations de janvier à début septembre 2023

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

JANVIER

- Vendredi 6 janvier : vœux du maire

FÉVRIER

- Dimanche 5 février : bal Mardi Gras organisé par l'association « Les Drôles de filous » à la salle des fêtes
- Dimanche 19 février : thé dansant du comité des fêtes à 14h30 à la salle des fêtes
- Samedi 25 février : repas organisé par l'association « Danse & vous » à la salle des fêtes

MARS

- Dimanche 5 mars : théâtre « Troupe Les Cozes'tumés » organisé par le foyer rural à la salle des fêtes
- Samedi 11 mars : concert gratuit de l'Orchestre d'harmonie du Collège Émile Zola de Royan à 20h30 à la salle des fêtes
- Dimanche 26 mars : thé dansant du comité des fêtes à 14h30 à la salle des fêtes

AVRIL

- Samedi 1^{er} : marché fermier du foyer rural avec le Troc plantes de l'amicale Cormillonne
- Dimanche 23 avril : thé dansant du comité des fêtes à 14h30 à la salle des fêtes

MAI

- Dimanche 14 mai : bal des fleurs du comité des fêtes à 14h30 à la salle des fêtes
- Dimanche 14 mai : randonnée du foyer rural suivi d'un pique-nique, départ à 9h à la salle des associations

JUIN

- Dimanche 4 juin : brocante du foyer rural sur le terrain des sports
- Samedi 10 juin : gala danse de fin de saison par l'association « Danses & vous » à 20h30 à la salle des fêtes
- Samedi 24 juin : feu de la St Jean suivi d'un bal gratuit à partir de 19h30 au terrain des sports
- Vendredi 30 juin : kermesse des écoles organisée par l'association « Les Drôles de filous » à la salle des fêtes

JUILLET

- Samedi 8 : concours de pétanque de l'amicale Cormillonne, au terrain des sports
- Dimanche 30 : apéro-concert gratuit offert par la municipalité à partir de 18h30 sur la place de l'église, suivi d'un pique-nique sorti du panier

SEPTEMBRE

- Vendredi 8 : la mairie organise son forum des associations à la salle des fêtes de 18h à 20h.

ET SI NOUS CONSOMMIONS LOCAL ?

Découvrez les artisans, les producteurs locaux et les entreprises locales... proches de chez vous.
Consommons local !

Boulangers / Pâtisseries

La Cormillonne
CHEVALIER Romain 05 46 47 70 18

Carreleur

RIDEAU Laurent 05 46 06 75 23

Coiffeuse

MAGALI D 05 46 02 80 09

Conseillers en immobilier

CATTE Nathalie 06 61 98 86 76
COLIN Christophe 06 80 20 03 59
GERMAIN Thomas 06 24 52 46 96

Correspondant Sud-Ouest

FOUGERET Jean-Michel 06 17 79 46 94

Créateur

Déco du jour
ROSSARD Damien 06 67 45 32 42

Électricien

A.BERTRAND ELEC 06 79 32 47 41

Fleuriste (Saujon)

Rouge Passion
BOISNARD Émilie 05 46 23 70 42

Garage mécanicien

BEN MOTOR 17 06 63 51 80 96

Informaticien

CT2M Marie Mac Neil
GIRARD Thierry 05 46 02 17 20

Ingénierie - bureau d'études

RABOTIN Steve 05 46 02 83 61

Instructeur ULM

Air Océan - MASSING Marc 06 11 97 09 26

Maçons

CARON Daniel 06 04 46 72 72
JL Construction
PAGES Jean-Luc 06 52 86 53 88

Maintenance navale

GUESDON Kévin 06 13 19 27 35

Maraîchers - vente légumes bio

Domaine COUSSOT 05 46 02 94 61

Menuisiers

Eden Habitat PETITJEANNIN Gilles 05 17 25 40 03
GAILLOT Jean-Louis & fils 06 81 37 43 50
NEAU Christophe 05 46 06 93 15

Monitrice d'équitation - Ferme équestre

Le Petit Trop Cormillon
LENFANT Émilie 06 77 46 95 61
EARL EDUC'HORSE 06 27 31 56 51

Paysagistes

Carré Vert - TROTIN Arnaud 05 46 22 18 20
MASSIEU Xavier 05 46 02 48 74
ROY Paysage 06 61 49 32 54
DUFAUX Antonin 06 68 23 64 25

Peintres

DANIEZ Benoit (Saujon) 05 46 05 87 28
GUERIN Frédéric 06 75 38 82 64

Pizzaiolo : camion le jeudi soir

Pizza Di Fredo 06 95 95 25 46

Plombier - chauffagiste

LACOUR Frédéric 06 62 53 07 39

Praticienne en réflexologie

BARBIER Sandrine 06 73 80 17 45

Producteurs

EARL SAVINAUD Fabrice
vente pineau, cognac 06 81 60 79 24
Les Brasseurs d'Air - MASSING Marc
fabrication & vente de bière 06 11 97 09 26
Miel à Manon 06 40 12 38 95

Soudeur acier inox

BOULLE Mickaël 06 66 94 54 96

Travaux agricoles et publics

ETA Agricole
PAPIN Emmanuel 06 72 94 09 77

Vendeur à distance d'articles de pêche

DAUBANNAY Dominique eurolures@aol.com

Vous pouvez consulter cette liste sur le site internet de la commune www.cormeecluse.fr
(Liste non exhaustive et constituée d'après les déclarations faites en mairie.) Faites-vous connaître...

Numéros utiles

SECOURS

Numéro d'urgence européen	112
SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes	114
Numéro d'urgence en mer	196
Police pluri communale Val de Seudre	05 46 02 80 07

URGENCES SANTÉ

Centre hospitalier de Saintonge	05 46 95 15 15
Centre hospitalier Royan Atlantique	05 46 39 52 52 / Urgences 05 46 39 52 17
Clinique Pasteur	05 46 22 22 22 / Urgences 05 46 22 21 70
Polyclinique Saint-Georges	05 46 05 07 94 / Urgences 05 46 39 70 08
Allo Garde Royan	05 46 02 14 30
Pharmacie de garde	www.3237.fr
Laboratoire d'analyses SYNLAB Saujon	05 46 02 41 10
Ambulance Delord - Saujon	05 46 02 84 43
Ambulance Fauconnet - Cozes	05 46 90 81 54
Numéro d'urgence enfants disparus	116 000

ou www.116000enfantsdisparus.fr
ou service public

Enfants victimes de maltraitance	119
Prévention suicide depuis le 1 ^{er} octobre 2021	3114
Victimes de violences conjugales	3919
Violences sur les personnes âgées ou ayant un handicap	3977
Numéro d'aide aux victimes	116 006

(d'une agression, d'un vol, d'un cambriolage, de violences physiques ou sexuelles, de harcèlements, de cyber malveillances ou autres infractions, d'accident de la route ou de catastrophe naturelle)

Cancer info service	0 810 810 821
ou la Ligue contre le cancer	0 800 840 839
Problèmes d'addictions (alcool, drogues, tabac...)	0 800 130 000
Sida info service	0 800 840 800
Centre antipoison de Bordeaux	05 56 96 40 80

SERVICES

CARA Communauté d'Agglomération Royan-Atlantique	05 46 22 19 20
Finances publiques – Maison France Services	05 46 02 66 56
Permanence d'un agent tous les mardis de 9 h à 11 h 45 au CCAS de Saujon, 1 route du Chay	
Espace Emploi formation – CCAS de Saujon	05 46 06 84 22
Démarches administratives	05 46 001 001
aide avec le réseau France Services – ligne directe de 16 h à 20 h du lundi au vendredi	
Délégué défenseur des droits	05 46 97 55 15
Médiateur départemental - La Rochelle	05 17 83 43 00
Médiation familiale – 16 rue Louis de Foix à Royan	05 46 06 44 57
Conciliateur de justice – CCAS de Saujon	05 46 02 66 56
Services à la personne de Saujon : ADMR	05 46 02 44 63
ou HUMA DOM	05 46 06 97 59
Accueil de jour personnes âgées - Résidence Orpéa Sud Saintonge de Saujon	05 46 02 22 99
Assistantes sociales sur rendez-vous	05 46 39 60 37
Service urgences et dépannages de l'eau SEPRA – Saujon	05 81 91 35 02
Service dépannage EDF – Rochefort	09 726 750 17
Service assainissement collectif CERA pour les urgences 24 h/24	05 46 77 99 17
Refuge les Amis des Bêtes – Médis	05 46 05 47 45
Office de tourisme – Saujon	05 46 08 21 00

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD 21 - ligne 7 ou 8)

Une voiture taxi vous prend en charge à votre domicile et vous dépose à l'arrêt de bus le plus proche de votre destination à Cozes, Saujon ou Semussac, du lundi au samedi de 8 h à 18 h. Pour cela, il faut préalablement vous inscrire gratuitement auprès de Cara'Bus avec un justificatif de domicile. Agence gare multimodale - 7 place de la Gare à Royan, www.carabus-bus.com rubrique « cara'fil ».

À chaque fois que vous souhaitez utiliser ce service, réservez une demi-journée avant votre déplacement, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h par tél. 0 810 810 977.